

VIVRE À CROIX

N°170 - NOV/DÉC 2018

L'AUTOMNE SE PARE DE
SES BELLES COULEURS

Ville de
Croix
Engageons l'avenir

« Réduire, réemployer, recycler,
diminuer les déchets et économiser
les ressources naturelles... »

CROIX LANCE LE ZÉRO DÉCHET
EN COLLABORATION AVEC LA VILLE DE **ROUBAIX**



SAMEDI 17 NOVEMBRE À 10H - SALLE HENRI BLOCK

INSCRIPTIONS POUR LA CAMPAGNE DE 2019

03 20 28 52 45 - DEVELOPPEMENTDURABLE@VILLE-CROIX.FR

Ville de
Croix
Engageons l'avenir



Nous voici en automne et la vie croisienne est toujours aussi dynamique. Trois sujets majeurs ont notamment occupé ou occupent l'actualité : les impôts locaux, les gens du voyage et la commémoration du centenaire de l'armistice.

Sur le premier cité, nous mettons tout en œuvre, depuis plusieurs années, pour disposer de finances saines et baisser la pression fiscale. Après trois années consécutives de baisse significative du taux de la taxe d'habitation, nous avons baissé, en 2018, le taux de la taxe foncière. Cela se ressent sur les feuilles d'impôt. Dans le même temps, nous autofinançons d'importants travaux qui améliorent le cadre de vie.

Au début du mois d'octobre, des élus se sont mobilisés pour demander aux pouvoirs publics le départ rapide des personnes qui occupaient, de manière illicite, le parking de Décathlon. Il a été obtenu car les autorités ont reconnu l'investissement et l'engagement, réalisés par la ville de Croix. De nombreuses villes tardent à respecter la loi concernant l'accueil des gens du voyage. En étroite collaboration avec la préfecture et la Métropole Européenne de Lille, compétente en la matière et avec le soutien fort de Patrick Delebarre, conseiller métropolitain délégué référent, nous avons, à Croix, aménagé une aire d'accueil provisoire selon les règles strictes, édictées et communément admises.

Merci pour ces efforts et cette mobilisation !

Enfin, j'espère que nous nous retrouverons pour commémorer le centenaire de l'armistice 1918, un hommage crucial et un témoignage de notre respect envers les victimes du conflit. Notre participation démontre aussi une volonté forte de défendre la paix ainsi que nos valeurs républicaines !

Croix, vous le constatez, est une ville attentive et respectueuse de tous.
A bientôt.

Régis CAUCHE
Maire de Croix
Conseiller Métropolitain Délégué
Conseiller Départemental du Nord

SOMMAIRE

PAGE 4	RÉTRO
PAGE 5	ÉVÈNEMENT
PAGE 6-9	URBA
PAGE 10	SPORTS
PAGE 11	PORTRAIT
PAGE 12-13	ÉCO
PAGE 14-15	MARCHÉ DE NOËL
PAGE 16-17	THÉÂTRE
PAGE 18	CULTURE
PAGE 19-21	À VENIR
PAGE 22	POLITIQUE

Directeur de la publication :
Régis CAUCHE, maire de Croix

Rédaction en chef / rédaction :
Sylvie BECK - Directrice
Blandine DEVULDER - Responsable

Photographe :
Thibault LIBBRECHT / Archives

Régie publicitaire :
C'UTILE
Tel. 03 20 68 92 98

Conception - Réalisation :
Sébastien NOTREDAME

Impression :
Impression Directe, 61/63, Avenue
de la Fosse aux Chênes - 59100
Roubaix-Tel. 03 28 09 96 76





Pour la 35^e édition des Journées du Patrimoine, la ville proposait au public de participer à un Escape Game en plein cœur des Jardins Mallet-Stevens. Des séances de méditation y étaient programmées. Les participants sont venus nombreux !



Les 14 et 15 septembre, élèves, Conseil Saint-Pierre Citoyen, Comité de quartier Saint-Pierre et quelques entreprises ont participé au World CleanUp Day.



Jean-Baptiste Guégan alias «Johnny Junior » a fait carton plein à la Fête du kiosque, le 7 septembre dernier. Le sosie vocal de Johnny Hallyday a repris les titres phares de l'idole des jeunes. Sur le titre « L'envie », un feu d'artifice a jailli du kiosque. Le public était conquis.



Le temps d'une matinée, l'équipe municipale a accueilli les nouveaux Croisiens. Ces derniers, ainsi que de nombreux visiteurs ont pu découvrir la richesse associative de la ville lors du forum des associations organisé le même jour.

CÉLÉBRATIONS DU 11 NOVEMBRE



Le lundi 11 novembre 1918, les cloches ont sonné à la volée dans toute la France. Elles vont résonner, à nouveau, ce dimanche 11 novembre 2018, pour célébrer le centenaire de l'armistice.

C'est en effet le 11 novembre 1918 qu'est signé à Rethondes, l'armistice entre les Alliés et l'Allemagne. En juillet, les Alliés ont lancé l'offensive finale. Croix a été libérée le 18 octobre. C'est un grand soulagement pour les habitants même si le traumatisme et le nombre de disparus sont énormes. L'armistice met fin à un conflit, entamé quatre ans plus tôt et dont le bilan est extrêmement lourd : huit millions de morts et six millions de mutilés.

Depuis quatre ans, diverses manifestations, en France, rappellent ces événements tragiques et commémorent le centenaire des différentes batailles. En ce mois de novembre, la lumière sera portée sur la fin du conflit. Notons que depuis 2011, cet anniversaire est un jour de commémoration de la Grande Guerre et de tous les morts pour la France.

En réalisant l'opération Pax Mundi avec l'ensemble des écoles et le collège Boris Vian de Croix, l'accent a été mis sur la célébration de la paix. Mise en place dès la rentrée scolaire, elle s'achève avec la célébration du centenaire de l'armistice, hommage national.

Tous les CM2 ont visité la nécropole Notre-Dame-de-Laurette, l'anneau de la mémoire et le musée Lens 14-18 - centre d'histoire guerre et paix.



À Croix, le 11 novembre 2018, à 10h30, au cimetière, rue de l'Égalité, la commémoration aura lieu en présence de nombreuses autorités officielles et de nombreux élèves. Au programme : hommages, chants et dépôt de drapeaux sur les tombes des soldats.

À 11 heures, les cloches des trois églises (Saint-Martin, Saint-Pierre et Notre Dame de Lourdes) vont résonner pendant 11 minutes.

Tous les habitants sont invités à paviser leur logement.



LE CARRÉ MILITAIRE RÉNOVÉ

L'espace dédié aux victimes du conflit a été rénové : aménagement d'une allée de pierres bleues, pose de nouvelles dalles au pied du mur du souvenir, réalisation de bordures et plantations autour des tombes.



Après travaux, le carré militaire sera flambant neuf le 11 Novembre 2018.

A l'approche de la fin de l'année, nous vous proposons un petit tour d'horizon de quelques travaux récents ou à venir, qu'il s'agisse de voirie dont la compétence est métropolitaine, de travaux d'entretien, de rénovation ou de sécurisation du patrimoine communal (chaque année, l'équipe municipale réserve 2 millions d'euros dans ce cadre) ou de gros investissements. Alors que le boulo-drome, les Jardins de la Mackellerie ou la rénovation de la piscine ont été réalisés ou achevés cette année, de gros projets entrent dans leur phase opérationnelle.

LA RUE VERTE

Le chantier a débuté en novembre 2018 sur cet axe très emprunté, lien entre Roubaix et le carrefour du Fer à Cheval permettant de prendre la direction de Lille ou du centre de Croix. C'est la Métropole Européenne de Lille (MEL), compétente en matière de voirie, qui a mené les opérations. Les travaux touchent à leur fin avec la pose des candélabres, la réalisation d'une dernière couche d'enrobé, la matérialisation des places de stationnement, le marquage au sol et la plantation de la végétation.



LE CARREFOUR DU FER À CHEVAL

Autre axe fortement emprunté : le carrefour du Fer à Cheval. Pendant plusieurs années, une réflexion a été menée sur la restructuration complète de ce carrefour. Elle a fait l'objet d'études techniques approfondies de la part des services de la Métropole Européenne de Lille (MEL) auxquels ceux des villes de Croix et Roubaix ont été associés. L'enjeu est important : ils concernent la réorganisation des flux, la sécurisation des modes de déplacement doux (vélos, piétons...) ainsi que la lisibilité du carrefour et des entrées de ville. En 2019, ce projet entre dans sa phase opérationnelle. Les travaux sont organisés en neuf étapes. Ils débutent du côté de la rue Édouard Vaillant. Le détail des travaux et des modifications d'accès ou de circulation sera communiqué prochainement par les services de la MEL.



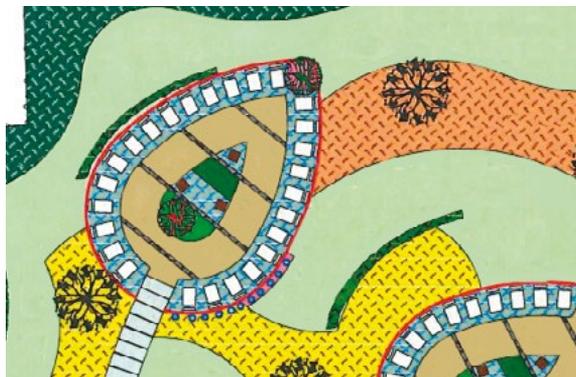
LE PARC DE LA MAIRIE

La première phase du réaménagement du parc de la mairie concerne la partie devant l'hôtel de ville : la rotonde, le parvis et les aires de stationnement. Son démarrage est fixé le premier trimestre 2019. La partie arrière de l'édifice comprenant le parc, l'aire de jeux et l'étang sera entreprise en 2020.



DES CAVURNES AU CIMETIÈRE

Un jardin sera aménagé sur une parcelle peulouse du cimetière pour abriter des cavurnes, mises en place au fur et à mesure des besoins. Le projet comporte également un puits du souvenir. Le démarrage des travaux est prévu dans la deuxième moitié du mois de novembre.



LE CENTRE PETITE ENFANCE

Au cœur de la politique familiale menée par l'équipe municipale, le bien-être de l'enfant est au cœur de toutes les attentions. Le centre petite enfance (CPE) a connu, cet été, des travaux destinés à améliorer à la fois les conditions d'accueil des enfants, du public, des assistantes maternelles et du personnel. Ainsi, le bâtiment est, désormais, doté d'une nouvelle entrée, d'un bureau et d'une salle de change supplémentaire. Peintures et pose de store dans toutes les pièces ont complété la rénovation. Le multi accueils « les canailoux » a lui aussi fait l'objet de travaux de peinture et a été doté d'un accès sécurisé.

Rappelons que l'ensemble des modes de garde est proposé aux familles croisiennes. A l'heure actuelle, 104 enfants de 10 semaines à 3 ans, sont accueillis dans les structures municipales, 45 en crèches privées, 23 dans les deux maisons d'assistantes maternelles tandis que les 157 assistantes maternelles peuvent potentiellement s'occuper de 468 enfants.



Bien d'autres travaux vont démarrer comme le nouveau groupe scolaire Jean Zay (Raspail, Nadaud, Jean Zay), les aménagements du square Missant, de la rue Saint Nicolas, de l'avenue Gustave Delory, du campus sportif... Nous reviendrons très précisément sur ces dossiers pour en écrire les contenus et les échéances.

Aménager une aire d'accueil pour les gens du voyage ou, à défaut, des logements adaptés est une obligation pour les villes de plus de 5 000 habitants, issue de la loi dite Besson 2, votée en 2 000. En janvier 2018, la Métropole Européenne de Lille, désormais compétente en la matière, oblige les communes de la métropole à proposer un emplacement, identifié dans le projet de PLU 2.

Dans le contexte croisien, où une partie du parking des 3 Suisses est régulièrement occupée par les caravanes, l'idée a été lancée de créer une aire provisoire des gens du voyage, parfaitement aménagée selon les règles édictées afin que la cohabitation se passe de manière respectueuse et pour répondre à la loi. Il est à noter que, sans une action municipale concrète, la force publique n'est plus octroyée par les autorités pour faire cesser les implantations illicites.

Le terrain, d'une superficie de 2 800 m² est implanté dans le prolongement du chemin de halage. L'aménagement prévoit une amenée d'eau potable et d'électricité, la mise en place de sanitaires et de bennes à déchets. Les observations des riverains ont été prises en compte pour la mise en place des installations, le sens

de circulation et les parkings. En contrepartie, les familles installées paient une redevance à la MEL. Un règlement intérieur, reprenant très précisément les obligations des occupants, est signé. La société Veolia, mandatée par la MEL, se rend quotidiennement sur place pour s'assurer de son bon respect.

Une rencontre avec les représentants des familles s'y installant et tous les partenaires du projet : Régis Cauche, maire, Patrick Delebarre, conseiller métropolitain délégué, référent sur le sujet, Fanny Block, adjointe au Maire déléguée, Etienne Scharf, conciliateur départemental, Coline Le Tetour, chargée de mission à la MEL, les intervenants de la société Veolia et les services municipaux a eu lieu en mairie afin de bien fixer les règles et modalités de l'installation.

« Avec l'équipe municipale et notamment Fanny Block, nous serons à votre écoute. Mais nous serons très exigeants. Nous mettons les moyens. Il faut que tout se passe bien » a affirmé Régis Cauche. « Il faut que la ville de Croix soit respectée. Elle fait un gros effort qui doit être imité par les autres communes » a confié, de son côté, Patrick Delebarre.



LA RÉACTION DES ÉLUS

Alors que la convention liant les familles devant s'installer sur l'aire provisoire d'accueil des gens du voyage avec la Mel et la mairie venait d'être signée, le parking de Décathlon (face à l'ex bâtiment des 3 Suisses), était, quant à lui, occupé de manière illégale, le week end des 6 et 7 octobre. L'équipe municipale, emmenée par Régis Cauche, le maire, soutenue par Patrick Delebarre, conseiller métropolitain délégué aux gens du voyage et accompagnée par les responsables des entreprises Nodi et Décathlon s'est mobilisée pour demander la libération du site, nécessaire au fonctionnement de l'activité économique. Les autorités publiques y ont donné une suite favorable.



Le Plan Local d'Urbanisme est le document qui, à l'échelle de la métropole lilloise, définit les règles d'aménagement du territoire. Il s'agit d'une vision globale qui correspond à l'intérêt général des communes et de la métropole : développement du cadre de vie, économie, mobilités, habitat, environnement... En février 2015, la Métropole Européenne de Lille a lancé la révision générale du document qui s'applique actuellement, jusqu'à l'adoption du nouveau, prévue en juin 2019 (d'où la dénomination de PLU 2 pour le document à venir).

La procédure suit son cours. Désormais, le projet doit être soumis à l'enquête publique. Autrement dit, les habitants peuvent, après consultation du dossier, émettre opinions et avis sur un registre ou auprès du commissaire enquêteur.

Les dates, aujourd'hui fournies par la Mel (mais qui pourraient éventuellement être un peu modifiées) fixent cette consultation à partir du 20 novembre 2018 jusqu'au 11 janvier 2019 inclus. La commissaire enquêteur, Madame Josiane Brouet devrait, quant à elle, être présente en mairie de Croix, le samedi 15 décembre, de 9h à 12h et le mercredi 9 janvier, de 14h à 17h, dans le bâtiment des services techniques (les dates seront confirmées ou modifiées sur le site de la ville et sur notre page Facebook).

Si, en tant que Croisien, vous souhaitez faire des remarques, ce sera le moment ! Sachez toutefois que le commissaire enquêteur ne retient que les observations d'intérêt général.



VERS UN NOUVEAU
PROJET DE
TERRITOIRE

OÙ CONSULTER ?

- Dans la commune pivot de chaque territoire, l'ensemble du PLU2 métropolitain, le registre papier de la commission d'enquête et des bornes informatiques interactives seront mis à disposition du public.
- Pour le territoire roubaisien, dont la ville de Croix fait partie, la commune pivot est Lys lez Lannoy (dans le hall principal de l'hôtel de ville, situé au 31 rue Jean Baptiste Lebas).
- À Croix, un cahier communal sera mis à disposition des administrés pour consultation : le PLU2 focalisé sur Croix.
- Le dossier complet du PLU2 est disponible en ligne à partir du 3 novembre à l'adresse suivante :

<https://www.registre-numerique.fr/PLU2-MEL>

LES MODALITÉS DE CONTRIBUTION À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Les administrés pourront consigner leur avis :

- à Lys lez Lannoy sur le registre papier
- sur le registre disponible en ligne à partir du 20 novembre à l'adresse :

<https://www.registre-numerique.fr/PLU2-MEL>

- par mail à l'adresse : PLU2-mel@mail.registre-numerique.fr

- Par voie postale à l'adresse :
Monsieur le Président de la commission d'enquête - Métropole Européenne de Lille, Direction des Affaires Juridiques, Service Droit de l'Aménagement et de l'Urbanisme, 1 rue du Ballon, BP 749, 59034 LILLE Cedex.

Une salle, munie d'un ordinateur à disposition du public est réservée pendant toute la durée de l'enquête publique dans le bâtiment des services techniques. Notez, qu'une fois arrêté, le PLU 2 sera applicable par tous.

LE CAMPUS SEIGNEUR FAIT PEAU NEUVE

Et si on visitait le chantier du campus Seigneur ? Il avance ! L'Iris Club de Croix, qui en est, pour le coup, le principal bénéficiaire prend son mal en patience... Dans quelques semaines, les footballeurs, leur staff et leur public savoureront les nouvelles installations.

Les vestiaires centraux (le bâtiment à droite lorsque l'on entre sur le campus par le boulevard Zola) ont été livrés en début d'année afin d'abriter les joueurs durant la période des travaux.

Lorsque l'on s'avance vers le bâtiment central et les tribunes, on voit de nombreux corps de métier s'activer. C'est que la quasi-totalité de l'équipement est refaite ! On constate d'abord la réfection totale de la voirie face au bâtiment. Elle sera couverte par un toit et, ainsi, accueillera et protégera de la pluie, les personnes à mobilité réduite ainsi que des spectateurs. Deux vestiaires, équipés de casiers, douches et sanitaires sont destinés, l'un aux joueurs croisiens, l'autre à leurs visiteurs. Ils sont plus grands que les précédents pour respecter les normes fédérales. Deux autres vestiaires sont réservés aux arbitres. Suivent un local administratif, une infirmerie, une laverie, deux bureaux, un club house, plus grand que le précédent et équipé de grandes baies vitrées. Dans le prolongement, on découvre une friagerie avec deux points de vente.

Les escaliers à l'arrière du bâtiment permettent d'accéder aux tribunes. À l'étage, on trouve aussi un local pour les éducateurs, une lingerie pour stocker les jeux de maillots, une grande salle gérée, en semaine, par le service des sports, le week end par l'Iris pour l'accueil des invités. Côté public, les gradins encadrent un espace central, remis à neuf et équipés de coques.

Enfin, une billetterie est aménagée à l'entrée du stade (par la rue Schœlcher) totalement repensée. L'ensemble devrait être livré début 2019.

Pour être tout à fait complet sur le sujet, il faut annoncer la réfection du terrain synthétique annexe, l'année prochaine. Enfin, un mot sur le terrain multisport couvert, destiné, quant à lui, aussi bien à une utilisation individuelle ou familiale que collective (par les clubs, les accueils de loisirs, l'espace jeunesse...), dont la réalisation a été un peu retardée mais qui dressera une fière allure dans le prolongement du terrain d'honneur.



Coût des tribunes et vestiaires centraux

1 358 180 ht dont 594 565 € de subventions (Mel, département, région, fédération foot)

Coût du terrain multisport couvert

784 406 ht dont 503 675 € de subventions (Mel, département, région, fédération foot, CNDS, CAF)

UN NOUVEAU DIRECTEUR AU CRC

Thomas Lehembre a pris ses fonctions au 1^{er} septembre. Le paysage croisien ne lui est pas inconnu et pour cause : Thomas Lehembre a dirigé le Conservatoire à Rayonnement Communal de Mons en Baroeul, partenaire de Croix pour divers événements et notamment lors du concert annuel de l'orchestre Trifolies. Il a plaisir à rejoindre sa nouvelle équipe de 26 enseignants, « *une équipe que l'on sent très motivée* » explique-t-il. Thomas Lehembre souhaite donner une nouvelle impulsion au conservatoire.

« *C'est un lieu de vie et de plaisir artistique. J'aime quand les choses sortent de leur cadre habituel, tout en gardant à l'esprit de faire progresser les élèves* ».

Le nouveau directeur du conservatoire est aussi un saxophoniste aguerri. Il fait partie de l'Ensemble de Saxophones des Hauts de France (ESHF) composé de 10 musiciens. Thomas Lehembre s'investit pleinement dans ses nouvelles fonctions puisqu'il dirige également l'harmonie de la ville. « *L'harmonie, c'est l'objectif d'un musicien* », note Thomas Lehembre.



UNE NOUVELLE DIRECTRICE À LA MJC



« *Construire la MJC de demain avec les habitants et les adhérents* », tel est l'objectif de Charlotte Bachy-Robinne, directrice de la MJC depuis le mois d'août. Elle évolue dans « l'univers MJC » depuis sept ans en tant que salariée de la Fédération Régionale des MJC en Ile-de-France. Charlotte Bachy-Robinne a quitté la banlieue parisienne pour le Nord, où elle retrouve des origines familiales. L'accès à la culture pour tous, l'éducation populaire, les arts de rue... toutes les formes d'art qui réunissent les personnes la passionnent. Ce qui la motive est la mise en place de projets pour créer des rencontres et des souvenirs communs. En prenant la tête de la MJC à Croix, consciente de l'histoire riche de cette maison, elle souhaite intégrer pleinement les adhérents, les habitants et les acteurs de la ville à la refonte de projets associatifs pour définir ensemble les valeurs humaines et philosophiques de l'établissement. La MJC est un lieu d'expérimentation créative, qui donne aux citoyens la possibilité de mettre leur savoir-faire et leur envie au service d'un projet collectif. Charlotte Bachy-Robinne a l'esprit en pleine ébullition et prépare de beaux projets accessibles à tous !



Depuis cet été, Saad Bouaoud propose des compléments alimentaires pour les sportifs de toutes disciplines souhaitant perdre du poids, prendre de la masse, optimiser les performances et la récupération, minimiser voire éviter les risques de blessures ou simplement faire attention à l'hygiène de vie. Il propose également des accessoires et des vêtements de marque destinés aux passionnés de musculation et de fitness. Grâce à sa passion et son professionnalisme, il connaît parfaitement ce qui convient le mieux à sa clientèle et personnalisera ses conseils. Ce sportif de très haut niveau a même proposé un « bar à protéines » dans la salle de sport croisienne « Le Square ». Saad Bouaoud souhaiterait développer sa gamme en produits bio et végan.

**Il vous accueille du mardi au samedi de 10h à 13h et de 15h à 19h.
Tel : 06 23 67 34 35 / Email : sad511@hotmail.fr / Instagram de la boutique : bsfitness.lille / Instagram de l'athlète : sad.bouaoud / facebook : Saad Bsfitness - 111, rue Jean Jaurès**

L'ATELIER D'ANNE

(TAPISSIER-DÉCORATEUR) - 30, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE



« L'atelier d'Anne » s'est installé à Croix fin septembre. Anne Hénichart est spécialisée, depuis une dizaine d'années, dans la restauration et la réfection de fauteuils et de chaises ainsi que dans la confection de voilages et de rideaux pour les particuliers et les professionnels. Elle a profité du transfert de son atelier de Lille à Croix pour s'adjoindre un collaborateur qui n'est autre que Matthieu, son mari et commercial de métier. Elle confectionne aussi housses de coussins et voilages sur mesure, réalise de la patine sur le mobilier, chine et restaure du petit mobilier qu'elle met ensuite en vente. La nouveauté en s'installant à Croix : proposer les produits qu'elle utilise à la vente (patine, tissus d'ameublement...). La partie « atelier » est ouverte aux clients qui peuvent ainsi se rendre compte du travail d'orfèvre réalisé. « L'atelier d'Anne » vous accueille du mardi au samedi de 10h à 19h (horaires susceptibles d'être modifiés).

**Tel : 03 20 13 15 77
Site internet : www.latelierdanne.fr
Instagram : latelierdanne / facebook : L'atelier d'Anne Tapissier
Email : latelierdanne@gmail.com**

O CÈDRE

(RESTAURANT DE SPÉCIALITÉS LIBANAISES) - 4, RUE GUSTAVE DUBLED



Le restaurant « O Cèdre » vous propose de voyager au Liban. Après une expérience en Belgique, Diab Saidani propose à Croix des plats faits maison avec des produits frais. Moussaka, samboussek, baba ganoush, houmous, assiettes falafels ou kafta, assiettes de grillades... il y en a pour tous les goûts. L'établissement propose aussi des sandwiches. Vous pouvez également emporter vos plats ou vous les faire livrer.

**« O Cèdre » vous accueille du lundi au samedi de 11h30 à 15h et de 19h à 23h / dimanche de 19h à 23h.
Tel : 07 66 06 28 57**

SUBTYL COIFFURE

(SALON DE COIFFURE) - 59, RUE DE LA GARE

Gérante : Céline Tiertant

Le salon de coiffure a déménagé de la rue Jean Jaurès à la rue de la Gare pour bénéficier d'un local plus spacieux. Un « espace barbier » est à votre disposition. L'équipe, composée de trois personnes dont la gérante, vous accueille **du mardi à vendredi de 9h à 18h et samedi de 8h à 18h.**

Tel : 03 20 80 96 83



REPRISE D'ACTIVITÉ

MAXISERVICES & EMIXEOSERVICES

(FRANCHISE D'AXEOSERVICES)
(SERVICES AUX PARTICULIERS ET AUX PROFESSIONNELS)
RÉSIDENTE FLANDRE - 21, AVENUE DE FLANDRE

Gérante : Magdaléna Prévost

L'agence croisienne Axeoservices, ouverte depuis cet été, est le fruit d'une belle rencontre entre Magdalena, ses collaborateurs et Maxime, un jeune bénéficiaire étudiant, atteint de la myopathie de Duchenne, décédé début septembre 2017. Pour lui rendre hommage, Magdaléna Prévost et son équipe ont créé Maxiservices & emixeoservices (rappel d' « Axéoservices » et de « Maxime »). Ils proposent un large choix de services à la personne et aux professionnels : nettoyage, ménage, bricolage, jardin, nounou, services aux seniors... Les particuliers peuvent bénéficier des avantages de la réduction fiscale à hauteur de 50 %. Le personnel se déplace avec son matériel. La gérante établit un devis personnalisé en fonction de vos besoins à votre domicile (demande de devis ou d'information en agence ou par téléphone ou en ligne).

Tel : 03 74 02 71 30

Site internet : <http://croix.axeoservices.fr>



LE CERCLE

(BAR-BRASSERIE) - 15, RUE DE LA GARE

Gérant : Pierre Sebire

Depuis le 1^{er} juin, Pierre Sebire a pris la direction de la brasserie. La carte reste à l'identique. La brasserie vous accueille dès le matin, pour le petit déjeuner ; à l'heure du déjeuner et le soir avec son bar « ambiance lunch » (collation rapide et servie en buffet).

Ouverture le lundi de 8h à 15h, du mardi au jeudi de 8h à 15h / 17h à 23h, le vendredi de 8h à 15h / 17h à minuit et le samedi de 7h à 14h / 17h à minuit.

Tel : 03 20 72 37 04



PLACE DES MARTYRS DE LA RÉSISTANCE

DU MERCREDI 19 AU LUNDI 24 DÉCEMBRE

En décembre, la ville aime se parer de lumières et vivre au rythme des fêtes de fin d'année. Pour les habitants, les commerçants et bon nombre de visiteurs, c'est toujours une joie de se retrouver au marché de Noël de Croix. Tandis que certains se précipiteront dans la traditionnelle course aux cadeaux, d'autres viendront déambuler ou déguster un bon vin chaud. Original, festif, pratique, gourmand et ludique sont les maîtres mots qui caractérisent ce marché qui compte vingt chalets. L'offre est variée : accessoires de Noël, bijoux, décorations, compositions florales, vêtements, jouets, sacs à mains, accessoires, vin chaud et sa petite restauration, la traditionnelle coquille de Noël, confiture, café, miel, le champagne pour faire pétiller les festivités... Chacun y trouvera son bonheur. Un des chalets du marché de Noël sera consacré au tissu associatif de la ville : Croix Entr'Aide (le 19), la Paroisse de l'Epiphanie (le 20), Les Clowns de l'Espoir (le 21), le Don du Sang (le 22), l'Association Ukrainienne (le 23) et Femmes au Secours de la Paix (le 24).



Horaires d'ouverture : Mercredi : 9h-20h / Jeudi : 11h-19h / Vendredi : 11h-20h / Samedi 9h-19h
Dimanche : 11h-19h / Lundi : 11h-17h

LE CHALET DU PÈRE NOËL
DU MERCREDI 19 AU LUNDI 24 DÉCEMBRE

Le père Noël y est accompagné de ses lutins. Profitez-en pour leur rendre visite et photographier vos enfants. Ceux-ci peuvent déposer un courrier directement dans sa boîte aux lettres. Il les lira avec attention mais n'aura pas le temps d'y répondre. L'action est rendue possible grâce à l'Association des Commerçants Croisiens (A.C.C.).



Mercredi : 10h-12h / 16h-19h
Jeudi : 16h-19h
Vendredi : 16h-19h
Samedi : 10h-12h / 16h-19h
Dimanche : 15h-18h
Lundi : 15h-17h

MANÈGE ET ESCAPADES GOURMANDES
JUSQU'AU DIMANCHE 6 JANVIER 2019

Du mercredi 19 décembre 2018 au dimanche 6 janvier 2019, un manège sera installé. Les gourmands pourront se régaler de croustillons de Noël, crêpes, gaufres, pommes d'amour et nougats.

**Horaires d'ouverture****du manège :**

Mercredi : 10h-12h / 16h-19h
Jeudi : 16h-19h
Vendredi : 16h-19h
Samedi : 10h-12h / 16h-19h
Dimanche : 15h-18h
Lundi : 15h-17h

(fermé les 25, 26 et 27/12/2018 et le 1^{er}/01/2019)

PLACE DE LA LIBERTÉ

DU JEUDI 27 AU DIMANCHE 30 DÉCEMBRE

NOUVEAU : UNE PATINOIRE !

Les vacances d'hiver sont souvent synonymes de neige et de « sports de glisse ». La ville et le Comité de quartier de Croix Saint-Pierre feront des heureux avec cette toute nouvelle activité : une patinoire synthétique de 60m². Les enfants et jeunes adultes pourront chausser les patins ! (tarif : 1 € pour une dizaine de minutes).

Horaires d'ouverture de la patinoire :

Jeudi : 11h-19h

Vendredi : 9h-19h

Samedi : 11h-19h

Dimanche : 9h-19h

Le Père Noël fait aussi une halte dans le quartier Saint-Pierre. Retrouvez-le dimanche 23 décembre de 9h30 à 12h30, sur la Place de la Liberté. Une tombola y est organisée.



SUR VOS MARCHÉS D'APPROVISIONNEMENT

OPÉRATION « PANIERS GARNIS » DU MARDI 4 AU DIMANCHE 9 DÉCEMBRE



Venez tenter votre chance au jeu des paniers garnis organisé par les commerçants des cinq marchés d'approvisionnement de la ville. Il vous sera remis un coupon que vous devrez compléter avec vos coordonnées et déposer dans une urne.

Un tirage au sort désignera les 40 gagnants qui se verront remettre, courant janvier, un panier garni de bons fruits de saison et autres douceurs.

À noter : les commerçants des marchés d'approvisionnement sont présents pendant toute la durée des festivités.



« CROIX SUR SCÈNE » : LA 2^e ÉDITION DÉMARRE LE 17 NOVEMBRE !

Les deux troupes croisiennes « Tem Studio », « (la parenthèse)théâtre » et la compagnie vil-leneuvoise « La Bise du jeudi » montent sur les planches à l'occasion du festival « Croix sur scène », du 17 novembre au 2 décembre. Une représentation théâtrale est toujours un événement pour les comédiens amateurs qui ont travaillé, des mois durant, leur jeu de scène et leurs répliques. Pour les metteurs en scène, c'est un privilège d'assister à l'accomplissement de leur travail et à l'épanouissement des comédiens. Le festival « Croix sur scène » met en valeur tous ces talents. Le public profite de beaux moments d'évasion offerts grâce aux comédiens. À la sortie d'une pièce de théâtre, des vocations naîtront peut-être...

Le tarif unique de 8 € par représentation permettra à l'association « Solidaires », d'offrir une semaine de vacances à des enfants de 6 à 12 ans qui n'ont jamais eu la chance de partir.

L'ASSOCIATION TEM STUDIO PRÉSENTE

« WELCOME TO THE JUNGLE » - SAMEDI 17 NOVEMBRE À 16H



« *Cette fois, la croisière ne s'amuse plus ...* »

une pièce écrite et mise en scène par Christophe Molle.

Salle Jacques Brel
(Centre culturel Jacques Brel - 137, rue JB Delescluse)

« MERCI CHARLOT » - DIMANCHE 18 NOVEMBRE À 16H



« *Et oui, Charlot a un jour pris la parole pour nous expliquer ce que le muet pouvait bien cacher...* »

une pièce écrite et mise en scène par Géraldine Leclercq.

Salle Debussy
(Conservatoire de Croix - 27, rue Jean Jaurès)

Pour ces deux pièces, pensez à réserver au 06 69 16 00 96 ou sur temstudio@hotmail.com

LA BISE DU JEUDI PRÉSENTE

« NOËL AU BALCON » - VENDREDI 23 ET SAMEDI 24 NOVEMBRE À 20H30 - DIMANCHE 25 À 16H



« *Quand les uns et les autres décident de semer la zizanie, c'est ... Noël au Balcon !* »

une comédie de Gilles Dyrek comédien et auteur de pièces de théâtre français.

Salle Jacques Brel
(Centre culturel Jacques Brel - 137, rue JB Delescluse)

Pour cette pièce, pensez à réserver au 06 16 76 64 24 ou sur labisedujeudi@yahoo.fr

(LA PARENTHÈSE)THÉÂTRE PRÉSENTE

« OUVERT JOUR ET NUIT » - SAMEDI 1^{er} DÉCEMBRE À 20H30 - DIMANCHE 2 À 15H30



« *Au fil de situations cocasses, inattendues et rocambolesques, des personnages très différents vous emmèneront dans leurs délires...* »

une pièce créée par (la parenthèse) théâtre.

Salle Jacques Brel
(Centre culturel Jacques Brel - 137, rue JB Delescluse)

Pour cette pièce, pensez à réserver sur parenthesetheatre@gmail.com



ZOOM SUR L'ASSOCIATION TEM STUDIO

Les célèbres marionnettes de La Guignotte s'en sont allées avec Jean-Yves et Dominique Ghislain en 2013. Ceux-ci avaient aussi ouvert une école de théâtre. Ils n'ont malheureusement pas pu emmener dans leurs valises la petite centaine d'adhérents.

Grâce à la ténacité des élèves, les ateliers de théâtre sont aujourd'hui prospères. *« C'est l'aventure de parents d'élèves de l'école de théâtre, novices en matière de reprise d'activités. Ils ne souhaitent pas mettre un point final aux activités de leurs enfants. Certains, déjà investis dans le milieu associatif scolaire, ont alors pris les choses en main pour (re)créer les ateliers de théâtre à Croix. La municipalité a soutenu ce projet. Depuis plus de quatre ans, ces parents s'investissent »*, explique Jean-Paul Keunebroek, Président de l'association depuis la mi-septembre 2018. Depuis 2013, TEM Studio fonctionne grâce à la cohésion d'une équipe : le Président ; Hélène Bolle, la Vice-Présidente ; Karine Hecht, la trésorière ; Philippe Martin, le trésorier adjoint, Cindy Commine, la secrétaire ; Valentin Hecht, le secrétaire adjoint. Géraldine Leclercq a été recrutée en qualité de directrice artistique et Christophe Molle pour ses talents d'écrivain et de metteur en scène. Un comité de communication a été créé avec Clara Bolle, Pablo Lopez et Lauréline Dubus. Jean-Paul Keunebroek tient par ailleurs à remercier le travail réalisé par les anciens membres du bureau TEM Studio. Chaque année, l'association participe à trois festivals : « Avant-goût » (généralement organisé en janvier), Fest'TEM (en juin) et « Croix sur scène ». À cela s'ajoutent de nombreuses pièces comme « La révolte sonne », « Pour l'amour d'une rose », « À la vie, À l'amitié », « Marcelin, t'es pas un malin », « Dominique, les petits fours »... Géraldine Leclercq et Christophe Molle écrivent les textes et veillent à répartir les rôles de manière égale. Chaque élève a un rôle taillé sur mesure. Il faut compter 6 à 7 mois d'écriture pour une pièce de théâtre. À chaque pièce, un décor différent. Ce sont les élèves qui se chargent de les créer, accompagnés des comédiens et membres actifs : Étienne Bolle et Marc Grangy. Quant aux costumes, ils sont faits sur mesure par les parents d'élèves. *« Les jeunes s'investissent. On forme une équipe, une famille »*, explique Géraldine Leclercq. Les répétitions ont lieu tous les soirs (2h heures pour les ados et adultes, 1h30 pour les enfants). Pour l'ensemble des élèves, c'est toujours une joie de se retrouver pour les répétitions. *« Ils aimeraient qu'on se développe davantage, pour avoir encore plus de dates à jouer ! »*, indique Géraldine Leclercq. Pour Jean-Paul Keunebroek : *« TEM Studio est une aventure familiale, partie d'une magnifique aventure humaine de parents qui ont repris les rênes de l'association, il y a cinq ans »*.

Pour celles et ceux souhaitant s'inscrire à TEM Studio, sachez que l'association vous propose trois séances d'essai. Les répétitions se déroulent au centre culturel Jacques Brel ou à la maison de la Mackellerie (pour les enfants).

Informations pratiques :

Coût de l'adhésion : 15 € / an

Tarif d'inscription aux ateliers : 180 € /an (150 € / an à partir de la 2ème inscription).

Contact par mail sur temstudio@hotmail.com



LE THÉÂTRE MARISKA : UNE COMPAGNIE DE SPECTACLES DE MARIONNETTES À FILS RÉSIDENTE À CROIX

Les marionnettes du théâtre Mariska font voyager petits et grands depuis 1984. Aujourd'hui, la famille Bouclet est à la tête de la compagnie et réside dans deux structures : le Théâtre Mariska à Cysoing et la salle Jacques Brel à Croix. Depuis la rentrée, les sept marionnettistes et les deux décorateurs ont investi la ville pour conter les aventures de Petit Jean, le personnage central des spectacles. En plus de leur créations originales comme « été », « 1 2 3 en Cirque » ou « enquête au potager », le Théâtre Mariska propose aussi des spectacles inspirés de contes traditionnels comme « Le livre de la jungle », « Aladin », « Casse Noisette » et « Petit Pierre et le loup ». Les marionnettistes Mariska se forment pendant des années aux techniques vocales. Ils coordonnent, eux-mêmes, leurs spectacles, font les voix, installent le décor et manipulent les marionnettes. Le théâtre Mariska compte plus de 35 spectacles de marionnettes sur des thèmes comme le voyage, l'eau, la nature, les livres, les contes... et lance régulièrement de nouvelles créations comme « l'arbre enchanté » cette année. Il faut savoir que la création d'un spectacle demande six mois de travail. L'entreprise familiale est très active : sur une année, Mariska donne 900 représentations, pour la plupart dans les Hauts-de-France ou dans les départements voisins. La compagnie participe parfois au festival mondial de la marionnette à Charleville Mézière. Prochainement, quatre tournées sont prévues au Maroc. Le théâtre Mariska ne se repose pas sur ses acquis ! Guillaume Bouclet (un des enfants), travaille assidûment au développement de la compagnie sur le Web. Le théâtre possède son site

internet sur lequel l'ensemble des spectacles et un résumé pour chacun d'entre eux sont disponibles, une page Facebook, une page Youtube et un compte Instagram. En parallèle, le théâtre Mariska propose des marionnettes à la vente par le biais de son site lemondedelamarionnette.com.

Dès qu'elle le peut, la compagnie organise des expositions : 400m² sont dédiés à l'histoire de la marionnette. Le public peut alors admirer plus de 1000 pièces de collection, issues des quatre coins du monde.

Venez découvrir l'univers enchanté du théâtre Mariska à Croix ! Tout un monde de marionnettes vous y attend.

Prochainement :

- Mercredi 14 novembre à 10h30 et 14h : « Les musiciens de Brême »
- Mercredi 5 décembre à 10h30 et 14h : « La nuit des jouets »
- Jeudi 27 et vendredi 28 décembre à 10h30-14h : « Noël au grenier »

Tarif : 5 €

Réservation sur contact@mariska.fr



Le marionnettiste Florian Fievet

Les 17 et 18 novembre
 Les 23, 24, 25 novembre
 Les 1^{er} et 2 décembre
2^e ÉDITION DU FESTIVAL DE THÉÂTRE
« CROIX SUR SCÈNE »
 Voir le détail en pages 16 et 17

8 €

Les lundis 5, 12 et 19 novembre de 13h30 à 16h30
 Mardi 6 novembre de 13h30 à 16h30
 Les jeudis 15 et 22 novembre de 13h30 à 16h30
INSCRIPTIONS AUX RESTOS DU COEUR
 Rue de La Centenaire - salle CASEN
 (impasse Pluquet)

Dimanche 11 novembre à 10h30
COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE
ET DE LA PAIX -
JOUR ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918
 Rassemblement à 10h15 au cimetière (rue de l'Égalité)

Mercredi 14 novembre à 10h30 et 14h
SPECTACLE DE MARIONNETTES
« LES MUSICIENS DE BRÈME »
 Par le théâtre Mariska
 Site internet : <https://mariska.fr>
 Facebook : Théâtre Mariska - Spectacles de Marionnettes à Fils



5 €

dès
2 ans

03 20 79 47 03
 contact@mariska.fr



Vendredi 16 novembre de 10h à 13h / 15h à 19h
COLLECTE DE SANG PAR L'AMICALE POUR LE
DON DU SANG BÉNÉVOLE DE CROIX



Vendredi 16 novembre à 19h
CONTE MUSICAL
« COMMENT DEVIENT-ON UN GENS »



gratuit

dès
7 ans

03 20 28 52 77
 reservation@ville-croix.fr

Samedi 17 novembre à 17h
PIÈCE DE THÉÂTRE « BONJOUR »
 Par la Cie La minuscule mécanique



8 €
6 €

03 20 28 14 28
 www.lamaniveltheatre.com

Samedi 17 novembre à 10h
INSCRIPTIONS POUR LA CAMPAGNE DE 2019
« OBJECTIF ZÉRO DÉCHET »

« Réduire, réemployer, recycler, diminuer les déchets et économiser les ressources naturelles... Et si votre famille ralliait la communauté « zéro déchet » en participant à des ateliers ?

Infos et inscriptions :
 03 20 28 52 45
 developpementdurable@ville-croix.fr



Dimanche 18 novembre de 9h30 à 12h30
DÉCHETS TRI MOBILE

Allée des Tilleuls
 Le Pass déchetterie est indispensable pour pouvoir y accéder. **Attention, dernier rendez-vous avant le mois de mars 2019 !**

Dimanche 18 novembre de 8h à 13h
STAGE DE TAIJI QUAN



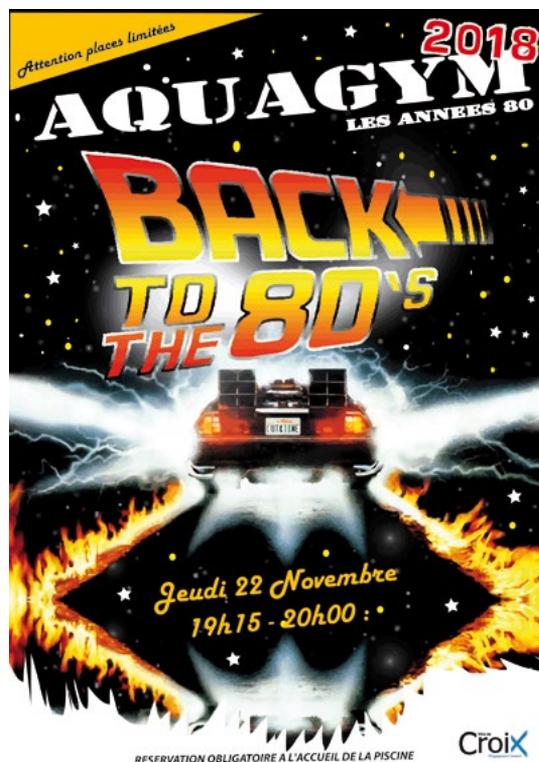
06 76 01 41 71
 contact@yinyangcroixnord.com



Judi 22 novembre de 19h15 à 20h
SÉANCE D'AQUAGYM SUR LE THÈME
« LES ANNÉES 80 »
 Inscriptions uniquement à l'accueil de la piscine



03 20 72 81 13



Samedi 24 novembre de 19h30 à 23h
REPAS / SPECTACLE SPÉCIAL « MAGIE »



03 20 72 42 12

Dimanche 25 novembre à 16h
CONCERT DE LA SAINTE-CÉCILE
PAR LA MUSIQUE MUNICIPALE DE CROIX



gratuit

Mardi 4 décembre de 14h30 à 16h
CAFÉ-PARTAGE
POUR LES AIDANTS FAMILIAUX



gratuit

03 20 28 63 81

Mercredi 5 décembre à 10h30 et 14h
SPECTACLE DE MARIONNETTES
« LA NUIT DES JOUETS »

Site internet : <https://mariska.fr>

Facebook : Théâtre Mariska - Spectacles de Marionnettes à Fils



5 €

dès 2 ans

03 20 79 47 03

contact@mariska.fr

Mercredi 5 décembre à 18h
JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE « AUX MORTS POUR LA FRANCE » PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE ET LES COMBATS DU MAROC ET DE LA TUNISIE



Vendredi 7 et samedi 8 décembre
« TÉLÉTHON »

Plus d'informations prochainement sur www.ville-croix.fr

Judi 13 décembre à 19h
CONSEIL MUNICIPAL



Samedi 15 décembre à 15h30
PIÈCE DE THÉÂTRE « JARDIN SECRET »
 Par La Manivelle Théâtre



8 €

6 €

03 20 28 14 28

www.lamanivelletheatre.com

Samedi 15 décembre de 8h30 à 12h30
COLLECTE DE SANG PAR L'AMICALE POUR LE DON DU SANG BÉNÉVOLE DE CROIX



JE DONNE MON SANG,
JE SAUVE DES VIES !



Jeudi 20 décembre de 19h15 à 20h
SÉANCE D'AQUAGYM SUR LE THÈME
« MUSIQUES DU MONDE »

Inscriptions uniquement à l'accueil de la piscine



03 20 72 81 13



« LA MAGIE DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE »

Du mercredi 19 au lundi 24 décembre
 Marché de Noël et le chalet du Père Noël
 Place des Martyrs de la Résistance

Mercredi : 9h-20h / jeudi : 11h-19h /
 vendredi : 11h-20h / samedi 9h-19h /
 dimanche : 11h-19h / lundi: 11h-17h
 Inauguration le 19/12 à 17h avec le
 conservatoire, Place des Martyrs

Passage du Père Noël :

Mercredi : 10h-12h / 16h-19h
 Jeudi: 16h-19h
 Vendredi : 16h-19h
 Samedi : 10h-12h / 16h-19h
 Dimanche : 15h-18h
 Lundi : 15h-17h

Du jeudi 27 au dimanche 30 décembre
 Place de la Liberté (quartier Saint-Pierre)
Patinoire synthétique

Le Père Noël fait aussi une halte dans
 le quartier Saint-Pierre. Retrouvez-
 le dimanche 23 décembre de 9h30 à
 12h30, sur la Place de la Liberté. Une
 tombola y est organisée.

Jeudi 27 et vendredi 28 décembre à 10h30 et 14h
SPECTACLE DE MARIONNETTES
« NOËL AU GRENIER »

Site internet : <https://mariska.fr>

Facebook : Théâtre Mariska - Spectacles de
 Marionnettes à Fils



5€

dès
2 ans



03 20 79 47 03



contact@mariska.fr



INFORMATION
STATIONNEMENT ZONE BLEUE

Les riverains détenteurs d'une vignette « Pass résident » 2018 (valable jusqu'au 31 janvier 2019) seront informés personnellement par courrier des conditions de renouvellement de leur vignette pour l'année 2019.
 Pour toute éventuelle question :
 03 20 28 57 16 (Accueil – Instances)

REJOIGNEZ LE SALON DE L'ARTISANAT
ET DES CRÉATEURS 2019 - 3^e ÉDITION

Samedi 16 et dimanche 17 mars 2019
 (salle G.Dedecker)
 Pour s'inscrire en tant qu'exposant :
reservation@ville-croix.fr

Cette page permet aux différentes sensibilités politiques de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix et dans le respect des personnes, sous leur seule responsabilité. La rédaction du magazine n'intervient, en aucun cas, dans le contenu du texte de l'auteur.

LIBRE EXPRESSION



Durant les quatre années qu'a duré la première guerre mondiale du 20^e siècle, plus de 1,3 millions de personnes sont mortes pour la France. En ce mois de novembre 2018, au moment de commémorer le centenaire de l'armistice, nous leur rendons hommage. C'est une tradition, à Croix, de célébrer dignement et avec émotion, ces moments solennels et officiels. Au cimetière, le carré militaire dédié à ce conflit compte 87 tombes d'hommes, tombés au combat. Les victimes civiles sont, elles aussi, nombreuses. Trop nombreuses ! La population a souffert et de nombreuses familles ont été touchées ! Je suis fier et ému de constater, chaque année et plus encore en cette période anniversaire, la réelle et forte mobilisation dans notre ville, unissant des élus, des autorités officielles, des citoyens, de nombreux élèves et enseignants, des associations très engagées. Car la mémoire et la transmission sont essentielles pour préserver la liberté, l'égalité et la fraternité.

des élus, des autorités officielles, des citoyens, de nombreux élèves et enseignants, des associations très engagées. Car la mémoire et la transmission sont essentielles pour préserver la liberté, l'égalité et la fraternité.

Guy-Maxime Delplace, Adjoint délégué aux anciens combattants et aux associations patriotiques, à l'accessibilité et au handicap, aux cérémonies et au protocole



Ce ne sont pas les gesticulations médiatiques malsaines de Régis Cauche à travers le dossier de l'implantation des « gens du voyage » qui ont eu raison de l'implantation sauvage mais la LOI ! Lors du dernier Conseil Municipal, le maire a reconnu qu'il était au courant de mouvements de caravanes. Qu'a-t-il fait pour agir d'une manière préventive ? rien !

Quelle vérité dans ce dossier : la société Décathlon a agi rapidement et efficacement auprès des autorités préfectorales (constats d'huissiers) et demande d'intervention auprès du Préfet. Pourquoi une évacuation rapide ? c'est un terrain privé et depuis quelques mois sous l'impulsion de la MEL, pour se conformer à la loi, une aire de stationnement provisoire a été installée. Fort de ces deux éléments

juridiques essentiels, le Préfet ne pouvait qu'agir rapidement.

A l'occasion de cet événement, notre groupe propose une commission extra-municipale « gens du voyage » afin de présenter les projets d'implantations prévus par Municipalité. La majorité municipale va-t-elle découvrir le principe de la TRANSPARENCE ?

**André Hibon, Conseiller Métropolitain, Conseiller Municipal
Président du Groupe Croix pour Tous - andre.hibon@ville-croix.fr**



L'attitude de Régis Cauche, sa réaction sur les réseaux sociaux, son appel à manifester suite à l'occupation du parking de Décathlon par des gens du voyage nous a choqués. Cette initiative illégale, est d'autant plus étonnante qu'à aucun moment le maire n'a cherché à nous consulter s'il l'avait fait nous aurions pu le mettre en garde. En effet, toute manifestation doit être déclarée en préfecture, le Préfet doit la valider après avoir vérifié qu'elle ne présentait pas de risque pour l'ordre public. Si cette occupation peut susciter une réaction du maire puisqu'elle intervient sur un territoire qu'il administre, qu'elle est susceptible de créer des troubles, elle ne doit pas être l'occasion de propos ou attitude outranciers. Elle ne doit pas être l'occasion de stigmatiser une population dont le nomadisme est

ancestral, un mode de vie qui doit être respecté, et simplement encadré lorsqu'il génère une perturbation pour autrui. Cet encadrement doit être mesuré, respectueux des droits humains. Plus que tout autre, le Maire doit jouer ce rôle apaisant, protecteur bien sûr, mais aussi digne et sans arrières pensées basement politicienne.

Mario Califano - Le groupe Rassembler Croix

FESTIVAL DE THÉÂTRE

Croix sur Scène

DU 17/11 AU
2/12 2018

PAR LES COMPAGNIES :

LE TEM STUDIO
LA BISE DU JEUDI
LA (PARENTHÈSE) THÉÂTRE
tarif unique 8€ par séance

Infos sur www.ville-croix.fr

*Une partie des bénéfices sera reversée au profit
de l'association l'Esprit Solidaires*



Ville de
Croix
Engageons l'avenir



Marché de Noël

**du mercredi 19 au
lundi 24 décembre 2018**

- Place des Martyrs de la Résistance -